



RECYCLAGE

FORMATION EVACUATION

VOTRE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
CONÇU PAR LES SAPEURS-POMPIERS

C
-
N



1 heure (présentiel)



Tous publics

4 participants minimum
12 participants maximum

Aucun prérequis nécessaire

(modalités adaptées sur demande aux personnes en situation de handicap ou dont les conditions physiques ne permettent pas de réaliser les exercices pratiques)



Objectifs

- Repérer les moyens d'alerte, d'extinction et d'évacuation
- Citer les consignes de sécurité de l'établissement
- Utiliser un extincteur sur un départ de feu réel (et/ou RIA)
- Décrire le rôle et les missions des guide-files et serre-files en cas d'évacuation
- Participer à l'évacuation et à la mise en sécurité des personnes présentes

Contenu de la formation

RAPPEL (théorie)

Séquence 1 : Organisation de la sécurité incendie

Séquence 2 : Les moyens de limiter l'action du feu

Séquence 3 : Principe de l'évacuation, moyens et techniques associés

Séquence 4 : Visite de l'établissement

Séquence 5 : Exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alarme et évacuation de victime (en option)

- Briefing préparatoire,
- Enfumage d'un local, en accord avec le responsable d'établissement,
- Mise en application des consignes d'évacuation des personnes présentes,
- Simulation d'évacuation de victime à l'aide d'un mannequin de formation,
- Débriefing collectif en fin d'exercice avec le responsable d'établissement, le chargé de sécurité et les guides et les serre-files,
- Renseignement du registre de sécurité (formateur seul ou accompagné du responsable d'établissement),
- Rédaction et remise du compte-rendu d'évacuation à la Direction exploitant.



• Encadrement

- La formation est dirigée par un sous-officier de sapeurs-pompiers et formateur de sapeurs-pompiers au sein du SDMIS, pour un groupe de 4 à 12 personnes.

• Matériels pédagogiques

- Un générateur de fumées froides (sur demande)
- Mannequin de dégagement pour exercice d'évacuation (sur demande)
- Une trousse de secours
- Un ordinateur portable + vidéoprojecteur

• Méthodes pédagogiques

Le CASC du SDMIS a élaboré des **supports de formation sur-mesure mobilisant des multiples outils numériques** (vidéos, signaux sonores, quiz...) afin d'assurer l'interactivité des formations.

Des **retours d'expérience ciblés** sont prodigués par les formateurs en fonction des publics, du type d'établissement.

Principalement orientée vers la pratique, cette formation s'articule autour de 2 modules majeurs :

- une visite guidée de l'établissement, afin d'identifier la signalétique incendie, les moyens d'extinction présents sur site et l'organisation du dispositif de sécurité
- un exercice d'évacuation, permettant l'immersion des stagiaires en situation réelle (fumées, alarmes, éventuellement dégagement de victime en milieu enfumé...)



• Suivi et évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative. Une évaluation continue des stagiaires sera toutefois réalisée, y compris lors des exemples pratiques.

Un débriefing collectif sera réalisé en fin de formation et pourra donner lieu à des préconisations individuelles afin d'ajuster les pratiques et collectives.

Le formateur reportera le compte-rendu de l'exercice d'évacuation dans le registre de sécurité.

• Faites confiance aux experts du risque incendie

La protection et la lutte contre les incendies constituent le cœur de métier des soldats du feu.

Qui, mieux que les sapeurs-pompiers, peut vous enseigner les gestes appropriés face à un départ de feu, vous apprendre à utiliser les moyens d'extinction mis à votre disposition ou encore vous former à la prévention des risques... ?



Nos intervenants sont tous sapeurs-pompiers et formateurs au SDMIS*. Ces 160 femmes et hommes partagent leurs expériences « terrain » et sont multi-spécialistes (risques électriques, chimiques,...).

• En choisissant le CASC...

> **Vous contribuez au financement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.**

Le CASC assure la gestion des œuvres sociales des agents du SDMIS (complémentaire santé, prévoyance, assurance en cas d'accident ou de décès, etc.).



> **Vous soutenez les missions d'intérêt général des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.**

● **CASC APPUI** : équipe de sapeurs-pompiers du SDMIS intervenant bénévolement sur différents théâtres d'opérations afin de porter assistance aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles (séismes, typhons...), et/ou de soutenir les services de sécurité locaux (don de matériels, formations...)

● **Musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône** : Musée de France accueillant chaque année plus de 11 000 visiteurs. Il s'engage auprès d'enfants hospitalisés ou en perte de repères pour leur apporter la culture et les valeurs des sapeurs-pompiers.

EN SAVOIR PLUS / SOUTENIR NOS ACTIONS**

www.soutenezlespompiers69.fr

*Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

**Don donnant lieu à déduction d'impôt

• Tarif et financements

Tarif groupe : sur devis

Prises en charges financières possibles (OPCO)

